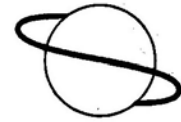




Banque  
Mondiale



Institut de l'énergie et de l'environnement  
de la Francophonie  
IEPF



Fonds pour  
l'Environnement  
Mondial

## RAPPORT D'ÉVALUATION DE FIN DE PROJET

# PROJET DE DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRISES DE SERVICES ÉCOÉNERGÉTIQUES (ESE) EN CÔTE D'IVOIRE

UN PROJET CONJOINT : BANQUE MONDIALE, FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT  
MONDIAL ET INSTITUT DE L'ÉNERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT DE LA FRANCOPHONIE



## AGENCE D'EXÉCUTION

L'INSTITUT DE L'ÉNERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT  
DE LA FRANCOPHONIE

PAR : BUREAU D'ÉTUDES ZARIFFA INC.  
La Prairie, Québec, Canada

SEPTEMBRE 2005

## TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE EXÉCUTIF.....	4
1. DONNÉES DE BASE.....	7
2. IMPACTS DU PROJET.....	10
2.1 Impacts prévus du projet.....	10
2.2 Résultats atteints au 31 décembre 2004.....	11
2.3 Analyse et appréciation des résultats.....	12
2.4 Pérennité du projet.....	15
2.5 Possibilité de reproduction du projet.....	16
2.6 Implication des intervenants.....	17
2.7 Suivi et évaluation.....	17
2.8. Circonstances particulières.....	18
2.9 Appréciation des capacité institutionnelles.....	19
3. LA GESTION FINANCIÈRE DU PROJET.....	20
4. SOMMAIRE DES LEÇONS TIRÉES DU PROJET.....	21
4.1 Les scénarios de fin de projet.....	22
4.2 Recommandations.....	24
LES ANNEXES.....	26
ANNEXE 1 Les indicateurs de performance.....	26
ANNEXE 2 Les documents consultés.....	33
ANNEXE 3 Les personnes interviewées et leurs fonctions.....	34
ANNEXE 4 Les membres du comité de pilotage.....	35
ANNEXE 5 Bénéficiaires de la formation – activité 1.4.....	36
ANNEXE 6 Calendrier d’exécution des activités.....	37
ANNEXE 7 Tableau de bord des projets.....	38
ANNEXE 8 Formulaire de saisie de données.....	38
ANNEXE 8 Formulaire de saisie de données.....	39

**Remerciements :**

Le Bureau d’Études Zariffa inc. remercie MM. Jean-Pierre Ndoutoum, responsable de programme à l’IEPF et le Dr M’Gbra Nguessan, directeur Afrique Subsaharienne de la firme Econoler International pour leur précieuse collaboration dans la cadre d’exécution du présent mandat. Le Bureau désire également remercier tout particulièrement M. Aka Gnoumon, directeur général du Crédit Mutuel de Côte d’Ivoire ainsi que toute son équipe pour leurs efforts soutenus ainsi que leur rôle de premier plan dans l’organisation et le succès du déroulement de la mission sur le terrain.

## **SOMMAIRE EXÉCUTIF**

Le projet de développement d'entreprises de services éconénergétiques (ESEs) en Côte d'Ivoire, initié par l'Institut de l'Énergie et de l'Environnement de la Francophonie (IEPF), vise à surmonter, de façon durable, les barrières au commerce de services écoénergétiques dans le secteur privé. Le projet mise donc sur la constitution d'une offre de services crédibles, la sensibilisation des utilisateurs finaux, industriels et tertiaires, et l'incitation du secteur financier privé à s'engager sur des contrats de performance.

Trois types d'intervenants sont impliqués dans ce projet sous le leadership de l'IEPF qui est l'agence d'exécution. Il s'agit d'un consultant international, en l'occurrence Econoler International, expert en création et gestion de ESEs, d'une institution financière locale responsable des opérations bancaires et de la gestion du fonds rotatif, soit le Crédit Mutuel de Côte d'Ivoire (CMCI) et les entreprises ESEs créées.

À partir d'un fonds initial de 995 000 \$ alimenté par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et l'IEPF, un fonds rotatif d'environ 374 000 \$ a été constitué afin de financer les projets des ESEs. Quatre ans plus tard, soit en date du 31 décembre 2004, l'investissement total des projets des quatre ESEs formées, a atteint 2 445 936 \$US, soit 6,5 la valeur du fonds rotatif ou 2,6 fois la valeur des déboursés finaux en date du 30 septembre 2005 (Tableau 2).

L'objectif relié au nombre de ESEs demeurant en opération à la fin du projet a été atteint à 100 %, alors que celui qui a trait au financement provenant de sources externes a atteint un impressionnant taux de réalisation de 174 %.

Pour ce qui est des objectifs relatifs aux économies d'énergie et à la réduction de CO<sup>2</sup>, les résultats sont moins probants avec des taux de réalisation de 70 et 40 % respectivement (tableau 3). Toutefois, les objectifs d'économie d'énergie et de réduction des GES fixés par le projet nous sont apparus comme fort ambitieux, d'autant plus qu'ils s'appuyaient sur une base de référence non suffisamment documentée, faute de données.

Cette situation, doublée d'une conjoncture économique et politique difficile, nous porte à conclure que les résultats obtenus sont tout de même tout à fait honorables. Les efforts déployés par tous les intervenants au dossier, sont également remarquables, compte tenu du climat de méfiance et d'incertitude qui règne au pays depuis quelques années.

Les efforts de sensibilisation et de persuasion déployés par l'IEPF et ses partenaires auprès d'institutions financières pour ce genre de projet avaient suscité un certain intérêt de la part de certaines institutions, à condition d'avoir certaines garanties. Malheureusement, la conjoncture défavorable, doublée

d'une terminaison du projet avant d'avoir exigé au préalable une évaluation qui émettrait des recommandations pour la suite à donner au projet, a envoyé un mauvais signal de marché contribuant ainsi à refroidir l'intérêt de ces institutions pour ce type de projet.

En ce qui concerne les cinq catégories d'activités connexes au projet, les indicateurs de performance définis par le « Project Brief », ont tous été rencontrés de façon satisfaisante (annexe 1).

Pour ce qui est de l'objectif de pérennité du projet, l'interruption des activités du fonds rotatif et l'absence de validation technique ne permettent pas l'atteinte de cet objectif actuellement.

Pour l'aspect reproduction du projet dans d'autres régions, la formule développée pour ce projet peut certes servir de modèle. Toutefois, ce modèle doit être appuyé par un historique de réalisations plus exhaustives et surtout plus variées, en y ajoutant des réalisations dans le secteur industriel et des économies d'hydrocarbures.

En ce qui concerne le transfert du fonds à la BNI, cette dernière n'a pas, à notre avis, encore les capacités d'assurer la relève, en particulier en ce qui a trait au cautionnement technique des projets, rôle qui était assuré jusqu'à l'arrêt du projet par le consultant international.

Tout compte fait, le projet doit être considéré comme une expérience positive et mériterait, selon nous, d'être poursuivi avec, toutefois, certains ajustements. Des trois scénarios que nous avons examinés, en conclusion, celui que nous recommandons est de transformer ce fonds en fonds de garantie confié au CMCI, qui a acquis une bonne expérience pour ce type de projet, et ce, pour une période minimale de 4 ans.

Durant cette période, le consultant international, en l'occurrence Econoler International, pourra poursuivre ses activités de cautionnements techniques en mode dégressif, tout en préparant une relève locale pour ce genre d'expertise.

Le cautionnement technique est d'une importance capitale pour les institutions financières désireuses de financer ce type de projet. Une fois qu'une expertise crédible aux yeux des institutions financières sera disponible localement, le concept des ESEs aurait plus de chance de pérennité et de reproduction.

Le financement du scénario recommandé ne nécessitera pas de contribution financière additionnelle. Les fonds actuellement disponibles pourront servir en partie à défrayer les frais du consultant international pour ses activités de validation technico-financière et la formation d'une expertise locale, alors que l'autre partie servira à alimenter le fonds de garantie.

Nous tenons toutefois à préciser que plus la décision d'agir dans ce dossier sera tardive, plus les chances de succès d'un redressement seront faibles et, inutile de le préciser, tous les efforts mis de l'avant jusqu'à aujourd'hui seront anéantis.

## **1. DONNÉES DE BASE**

### **1.1 Date du rapport :**

Septembre 2005

### **1.2 Nom du projet :**

Projet de développement d'entreprises de services éconénergétiques en Côte d'Ivoire

### **1.3 Allocation du FEM :**

730 000 \$ US

### **1.4 Récipiendaire :**

Côte d'Ivoire

### **1.5 Représentant de la Banque Mondiale :**

Said Michail

### **1.6 Agence d'exécution**

L'Institut de l'Énergie et de l'Environnement de la Francophonie (IEPF).

### **1.7 Justification et objectifs du projet :**

La Côte d'Ivoire est un pays émergent de l'Afrique de l'Ouest dont les besoins énergétiques sont en croissance rapide. Les ressources hydroélectriques, financièrement ou techniquement accessibles à court terme s'avèrent insuffisantes. En conséquence, la plus grande part des nouveaux moyens de production d'électricité seront de sources fossiles, génératrices de gaz à effet de serre.

D'importants gisements d'économie d'énergie existent dans tout le pays, notamment dans le secteur public et dans les installations d'activités industrielles et tertiaires. Les programmes d'économie d'énergie initiés depuis 1986 par le gouvernement ont permis de réduire la facture globale d'électricité de l'État d'environ 15%, en particulier dans les bâtiments administratifs d'Abidjan, mais l'essentiel reste à faire.

La compagnie de distribution d'électricité (CIE) ne manifeste aujourd'hui aucun intérêt direct dans la promotion de la maîtrise de l'énergie. C'est donc aux utilisateurs finaux qu'il faut proposer des actions, car ils vont en tirer un profit immédiat en faveur de la réduction de leurs coûts énergétiques et donc de l'amélioration de leur compétitivité, s'il s'agit de clients des secteurs industriels et tertiaires.

Le projet est financé par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie (AIF) à travers son organe subsidiaire, l'Institut de l'Énergie et de l'Environnement de la Francophonie (IEPF).

Le projet vise à surmonter de façon durable, les barrières au commerce de services écoénergétiques dans le secteur privé. Le projet se concentrera sur la constitution d'une offre de services crédibles, la sensibilisation des utilisateurs finaux, industriels et tertiaires, et l'incitation du secteur financier privé à s'engager sur des contrats de performance.

Des évaluations préliminaires montrent que, sur une période de 10 ans, 80 000 tonnes d'émissions de gaz carbonique peuvent être évitées en mettant en place un fonds rotatif d'investissements de 400 000 \$US. En cinq ans, le projet devrait couvrir 20 % du marché ivoirien des secteurs visés. De plus, il est probable, voire même souhaitable, que les ESEs créés, ou leurs concepts, s'étendront et essaimeront dans les pays de l'Afrique Subsaharienne.

Cette approche nécessitera une assistance technique adaptée, en ayant recours notamment à un consultant international, et la mise en place d'un modeste fonds rotatif qui permettra de faire la démonstration de la validité du concept d'entreprise de services écoénergétiques.

## 1.7 Informations financières

Les sources et utilisations des fonds du projet étaient les suivantes :

**Tableau 1. Sources et utilisations des fonds prévus en \$US (budget prévisionnel)**

Utilisations / Sources	FEM	IEPF	Autres*	Total
Personnel IEPF ESEs		25 000	20 000	45 000
Sous-contractans				
Agence d'exécution locale	50 000		30 000	
Support technique (consultant international)	115 000	25 000	35 000	
Évaluation du projet	25 000			280 000
Formation	60 000	15 000	30 000	105 000
Équipements techniques	40 000			40 000
Déplacements	80 000	25 000		105 000
Financement de projets	360 000		60 000	420 000
<b>Total</b>	<b>730 000</b>	<b>90 000</b>	<b>175 000</b>	<b>995 000</b>

\* Financement provenant des ESEs et/ou de la mise de fonds des clients.



Afin de pouvoir concilier la source et l'utilisation des fonds dans une conjoncture où le taux de change avec le \$ américain a varié considérablement durant la période d'implantation du projet, nous avons utilisé un taux de conversion moyen de 1 \$US = 659 FCFA. Ce taux provient de la moyenne des taux de conversion des deux versements du FEM pour constituer le fonds rotatif de 374 000 \$US. (Source : Rapport final du CMCI page 42). Ce calcul est donc considéré comme un estimé des résultats de la source et de l'utilisation des fonds. Les autres données du rapport seront présentées en FCFA uniquement.

Compte tenu de la valeur fixe des FCFA à l'euro, nous aurions eu plus de facilité et de précision dans la comparaison si nous toutes les données étaient euros et FCFA. Si le projet doit se poursuivre, on suggère d'utiliser ces deux devises.

Tableau 2. Utilisation des fonds au 30 septembre 2005 en \$US

Utilisations / Sources	FEM	IEPF	Autres*	Total
Personnel				
IEPF		36 000		36 000
ESEs			20 000	20 000
Sous-contractans				
Agence d'exécution locale	50 000	10 000		60 000
Support technique (consultant international)	118 500	13 937		13 937
Évaluation du projet	14 500	45 380		163 880
		33 193		47 693
Formation	60 000			60 000
Équipements techniques	40 000			40 000
Déplacements	73 000	64 363		137 363
Intérêt et placements			(49 115)	(49 115)
Financement de projets	374 000		364 779	738 779
Auto-financement de projets (clients)			2 110 272	2 110 272
<b>Total</b>	<b>730 000</b>	<b>202 873</b>	<b>2 445 936</b>	<b>3 378 809</b>

\*Chiffres validés au 31 décembre 2004.

Le premier constat qu'il nous est permis de faire, est que le projet a généré, par effet d'entraînement direct, des investissements privés de l'ordre 2 445 936 \$US pour un investissement total de 932 873 \$US (730 000+202 873), soit un multiple de 2,6 fois. Par rapport au fonds rotatif de 374 000 \$US (FEM et IEPF) l'effet d'entraînement est de 6,5 fois. Ces ratios doivent être considérés, dans le contexte actuel d'implantation, comme excellents.

Le tableau de bord des résultats détaillés du projet au 31 décembre 2004 en FCFA et en KWh est versé en annexe 7 du présent rapport. Les données ont toutes été validées par les ESEs, à l'exception de la firme SEEE.

## **1.8 La méthodologique d'évaluation**

La méthodologie utilisée pour évaluer le projet est constituée de 5 étapes soit :

1. Prise de connaissance des différents documents produits par les intervenants au projet dont la liste est versée en annexe 2.
2. Rencontre et collecte d'informations auprès de l'agence d'exécution (IEPF) et du consultant international (Econoler International) afin de compléter certaines informations.
3. Mission sur le terrain en Côte d'Ivoire d'une durée 11 jours, soit du 10 au 21 juin 2005. Le plan de mission a été exécuté grâce à la précieuse collaboration et disponibilité de l'agence d'exécution locale (Crédit Mutuel de Côte d'Ivoire). Même si nous n'avons pas réussi à rencontrer tous les intervenants que nous aurions souhaité rencontrer, les entrevues réalisées et l'abondance des rapports et des informations disponibles sur le projet, nous ont permis d'obtenir une lecture assez précise des tenants et aboutissants du projet. La liste des personnes rencontrées est versée en annexe 3.
4. Rédaction d'une version préliminaire du rapport pour commentaires et suggestions de la part de l'IEPF.
5. Rédaction et dépôt du rapport final.

## **2. IMPACTS DU PROJET**

### **2.1 Impacts prévus du projet**

Le projet vise à provoquer l'émergence d'un marché durable des services de maîtrise de l'énergie dans les secteurs industriels et tertiaires de la Côte d'Ivoire. Par le développement de quatre ESEs, la sensibilisation des usagers et du secteur financier privé, les mécanismes de marché utilisés ainsi que leur mode de développement serviront, en cas de succès, de modèle pour d'autres pays africains.

Après trois années de durée de vie du projet, au moins 40 transactions commerciales par an devraient avoir lieu entre offreurs de services (ESEs) et utilisateurs finaux de l'énergie. Ces transactions seront des ventes de services, des contrats de performance, des contrats de tiers investisseurs ou toute autre combinaison de ces formes. Les économies d'énergies annuelles générées sont estimées à plus de 40 000 MWh par année ou 400 000 MWh sur 10 ans.

Sur le plan de l'offre de services, le projet visera à ce que la moitié au moins des entreprises de services créées survivent 3 ans après le début du projet et que 50

contrats aient généré des retombées positives pour l'entreprise de services, le client et le bailleur de fonds.

Le développement de la demande se manifestera par l'existence d'au moins 80 demandes de prestations par an et autant de propositions. La survie de cette industrie dépendra de sa capacité à attirer des fonds privés en plus des ressources propres du projet. Au moins la moitié des besoins devraient être couverts de cette manière après trois ans.

Pour atteindre ces résultats, le projet a retenu une série de moyens d'intervention débutant par l'organisation, au cours de la première année, d'un séminaire de présentation du projet et des ESEs. Ce séminaire s'adressera aux institutions financières locales et aux clients potentiels des ESEs. Il permettra notamment d'expliquer le fonctionnement des projets en efficacité énergétique et la mécanique du tiers investisseur.

Les autres activités prévues au projet pour lesquels des indicateurs de performance ont été établis, sont les suivantes :

1. Initier et supporter une offre de services crédible;
2. Développer la demande de services écoénergétiques;
3. Développer des ressources financières durables;
4. Gestion du projet;
5. Évaluation du projet et dissémination des leçons du projet.

## **2.2 Résultats atteints au 31 décembre 2004**

### **2.2.1 Les résultats reliés aux indicateurs de performance**

Les tableaux relatifs aux indicateurs de performance par objectif et activité du projet, tels que définis dans le « Project Brief », sont présentés en annexe 1 du présent rapport.

À notre avis, ils ont tous été rencontrés de façon adéquate et la documentation soumise à notre examen reflète une attention particulière et méticuleuse à la collecte de tous les indicateurs exigés.

### **2.2.2 Les résultats reliés aux objectifs tangibles**

Le tableau de bord des résultats du projet versé en annexe 7 présente les principaux résultats du projet, alors que le tableau 3 qui suit compare ces résultats avec les objectifs fixés dans le document de conception. Le tableau

exclut tout projet en attente de contrat ou en cours d'étude qui représente, selon nous, un niveau d'incertitude non acceptable pour être pris en considération dans la présente étude.

**Tableau 3. Taux de réalisation des différents objectifs au 31 décembre 2004**

Objectifs	Réalisation	Taux de réalisation
40 projets réalisés	28	70 %
Économies de 40 000MWh par an	15 957 MWh/an	40 %
Réduction de CO <sup>2</sup> de 8 000 tonnes par an.	4 380 tonnes par an	54 % <sup>1</sup>
Au moins 2 ESE opérationnelles à la fin du projet	2 ESE encore opérationnelles (ECA et ISE)	100 %
Financement hors projet de l'ordre de 50 %	87 % des fonds d'investissements sont de sources indigènes au fonds rotatif.	174 % <sup>2</sup>

1- La proportion de réalisation de la réduction des tonnes de carbone n'est pas la même que la proportion de réalisation des MWh étant donné qu'il ne s'agit que d'économies d'électricité uniquement et non d'une combinaison d'énergies fossiles et électriques.

2- Les contributions de sources externes proviennent des ESE (13 %) et des clients (74 %).

### 2.3 Analyse et appréciation des résultats

Lorsqu'on compare des résultats à des objectifs et qu'on constate des écarts, il faut examiner avec soin autant les résultats que les objectifs. En effet, si ces derniers étaient trop élevés ou trop bas, cela ne donne pas l'heure juste et biaise les conclusions.

Au niveau de la conception du projet, voici les points forts que nous avons retenus :

- Il misait prioritairement sur le secteur privé, lequel est plus sensible aux dépenses d'exploitations énergétiques comparativement au secteur public, qui a une approche centralisée de paiement de la facture énergétique pour la plupart de ses institutions.

- Le fait de miser sur une institution financière privée, a également démontré un certain dynamisme opérationnel à l'abri des lourdeurs administratives généralement reconnues des organismes étatiques.
- Toute la série d'activités de formation, support technique, sensibilisation, support aux propositions et montages financiers, coordination du projet, gestion, etc. était bien désignée pour assurer un démarrage adéquat.
- Il misait sur des mesures simples et rentables pour débiter, ce qui désignait de facto le secteur tertiaire avant le secteur industriel.

En ce qui concerne les points faibles, nous pouvons mentionner :

- La durée de vie originale du projet de deux ans, même si elle a été allongée d'une troisième année, était nettement insuffisante pour ce type de projet novateur en Côte d'Ivoire. La création d'un climat favorable à l'implantation, la sensibilisation et persuasion, la préparation des dossiers, l'implantation, le suivi et enfin l'obtention de résultats qui serviront à convaincre les récalcitrants, sont toutes des activités de longue haleine qui nécessitent beaucoup plus de temps que celui alloué au projet. À partir de ce constat, songer à la pérennité ou à la duplication dans d'autres pays africains devenait un objectif carrément impossible à atteindre dans le laps de temps accordé au projet.

Si nous reconstituons la chronologie des mouvements de trésorerie, on est en meilleure position pour comprendre la problématique due à la période du projet. Nous avons donc reconstitué cette chronologie qui se présente comme suit :

**Tableau 4. Chronologie des mouvements de trésorerie**

Mouvement	Date
Réception du premier versement du fonds rotatif au CMCI	décembre 2000
Octroi du premier emprunt	Décembre 2001
Premier décaissement	Mars 2002
Premier remboursement	Janvier 2002
Fin des emprunts	Octobre 2003
Dernier décaissement	Novembre 2003
Dernier remboursement	Février 2004

On s'aperçoit donc, par cette chronologie d'évènements, que le fonds n'a pu jouer son rôle de rotation, les délais étant trop courts pour qu'il puisse se régénérer complètement.

- Les objectifs à atteindre tant en termes d'économies d'énergie que de réduction des GES ont été calculés de façon très approximative, faute de

données. Ils contenaient des économies d'énergies de sources thermiques alors que même si la formation a été donnée sur les systèmes utilisant ces sources d'énergie, on devait s'attendre à ce que les ressources locales débutent avec les connaissances qu'ils maîtrisaient le plus, soit les mesures d'économies d'énergie électrique en premier. Ces calculs se trouvent dans l'annexe 7 du « Project Brief ». Ils sont basés sur des données et hypothèses insuffisamment désagrégées pour être précis. De plus, certaines données servant de base de référence, étaient tout simplement inexistantes. À titre d'exemple, il n'y avait aucune donnée sur la consommation d'hydrocarbures, alors que les objectifs incluent une part importante d'économies d'hydrocarbures et leurs équivalents en GES.

- Une hypothèse de 20 % d'économies réalisées (ou taux de pénétration 20 % des entreprises) est, selon nous, un peu forte, en particulier s'il faut tenir compte des mesures de type analyse de facturation et correction du facteur de puissance qui ne génèrent que des économies monétaires. La proportion d'économies d'énergie n'a pu être calculée que partiellement à 35 % pour 11 dossiers sur 28, les données de consommations totales étant non disponibles pour les 17 autres dossiers.
- Enfin, s'attendre à implanter une cinquantaine de projets par an par les ESE (hypothèse de calcul de l'objectif), sur une durée de 5 ans, est une hypothèse relativement forte. Il aurait été préférable de calculer les objectifs sur une progression d'un nombre de projets plus réalistes reflétant plus fidèlement les méthodes et pratiques courantes des affaires en Côte d'Ivoire et ce, sans tenir compte de la crise que le pays a connue à partir de 1999.
- En d'autres termes, notre conclusion est que les objectifs étaient trop élevés pour un laps de temps trop court, ce qui fait paraître des taux de réalisations faibles pour certains indicateurs de performance du projet.

Finalement, quoique la détérioration importante du climat politique et économique du pays depuis le lancement du projet ne puisse être prévue, cela a contribué non seulement à ralentir le rythme d'implantation du projet, mais également à complexifier la tâche des ESE dans la vente et la promotion de leurs services.

Dans un climat d'incertitude et de haute tension, les clients potentiels ne s'aventurent que dans des projets dont les rendements sont à très court terme et à faible risque. Pour les mêmes raisons, les deux ESEs issues de grandes compagnies d'entretien ont dû, dans un effort de rationalisation, se départir de la filière ESE pour se concentrer sur des activités plus sûres et connues, d'autant plus que l'état de désuétude du parc immobilier du pays requière leurs services à temps plein sans risque. Toutefois, les deux grandes ESE ne se désintéressent pas pour autant de la dimension économie d'énergie dans leurs activités régulières.

En ce qui concerne les deux ESE restantes, elles poursuivent leurs activités sans l'aide du fonds rotatif en finançant les projets, soit à partir de rentrées de fonds provenant de clients existants ou l'autofinancement complet de la part de leurs nouveaux clients. Ce mode de financement, toutefois, ne pourrait durer fort longtemps sans accès à des capitaux externes.

Enfin, des taux d'intérêts de 16 % pour la dernière année, même s'ils suivent les taux de marché, sont un frein important au financement externe, même si celui-ci est hors bilan. Cette situation expliquerait probablement le taux élevé du niveau d'autofinancement de certains projets et l'absence d'implication des entreprises financières privées qui constituait un des objectifs du projet. En effet, ces entreprises en période de crise augmentent leurs liquidités et sont réticentes à s'aventurer dans un nouveau type d'activité.

## **2.4 Pérennité du projet**

En ce qui concerne l'objectif de pérennité du projet qui, en principe devrait se réaliser avant de songer à son déploiement hors frontière, nous sommes d'avis que, compte tenu des éléments mentionnés au chapitre précédent, cet objectif ne peut être atteint au stage actuel du projet.

Si le projet était bel et bien terminé et qu'il n'y avait aucune intention de poursuivre, une évaluation d'impacts et une évaluation de processus auraient pu dresser un bilan et tirer certaines conclusions. Toutefois, ce projet ayant le statut de projet pilote, qui devait servir à un projet dont le déploiement serait de plus grande envergure, aurait dû subir une évaluation d'impact et de processus avant son interruption. Le comité de suivi constitué spécialement pour donner suite au projet n'a jamais été opérationnel.

Le fait d'avoir interrompu le projet sans qu'il y ait eu une piste de continuité d'identifiée, cause des dommages importants à sa pérennité. Le momentum du projet, qui venait tout juste de prendre son envol, a été brisé par cette action et les acteurs, que ce soit les ESEs ou les clients potentiels convaincus à grands efforts de participer, se trouvent dans une situation inconfortable qui risque de miner la suite à donner au projet, quelque soit sa nature. Ceci est un principe fondamental qui s'applique à tout programme d'efficacité énergétique qui contient une dimension importante de sensibilisation, démonstration et d'influence.

Pour atteindre la pérennité, le nombre de réalisations, de supports techniques, de connaissances, de procédures et de disponibilité de fonds doit être beaucoup plus important.

## **2.5 Possibilité de reproduction du projet**

Certains éléments du projet tels que la formation, le support technique, la gestion, l'analyse financière, les contrats, enfin toutes les mesures qui ont contribué au démarrage sont tous bons pour être transférés ailleurs. Toutefois, à notre avis ce transfert serait inutile s'il n'est pas accompagné de preuves solides et nombreuses de cas de réussites tangibles et témoignages de gagnants. Certaines ESEs ont déjà pris la relève au niveau de la formation de professionnels dans d'autres pays. Ainsi, Econoler International a réussi à former des formateurs, ce qui est excellent.

Mais de là à espérer des répliques complètes du projet, les résultats ne sont pas encore assez importants et diversifiés pour passer à cette étape.

### **2.5.1 Comité de suivi du mécanisme de pérennisation du projet**

Lors de la 6<sup>e</sup> et dernière réunion du comité de pilotage du projet, il a été convenu de mettre en place, à compter du 11 mars 2004, un comité de suivi du mécanisme de pérennisation dont la composition et le mandat sont décrits ci-après. Ce comité de suivi est notamment chargé d'orienter, de surveiller, de contrôler et de faire la promotion du concept ESEs.

Tenant compte de la nécessité de poursuivre la stimulation du marché, le comité de Pilotage confie au comité de suivi, le mandat de renforcer l'offre de services en ouvrant le projet à de nouvelles ESEs.

### **2.5.2 Mandat du comité**

Le comité de suivi du fonds de garantie des projets ESEs a pour mandat de :

1. définir les grandes orientations destinées à assurer la pérennité du mécanisme de garantie des projets ESEs en Côte d'Ivoire;
2. soutenir par ses actions de sensibilisation, le développement du marché de l'efficacité énergétique (promotion et développement de l'approche ESCO) ;
3. contrôler, selon les règles financières en vigueur, la gestion du fonds de garantie constitué à partir des ressources du fonds rotatif ;
4. examiner, une fois par an, la gestion du Fonds de garantie et d'émettre des avis et recommandations pour sa consolidation ;
5. rechercher, avec l'appui de tous les partenaires participant à la promotion du marché, notamment la Banque Nationale d'Investissement (BNI), pour la gestion du fonds de garantie, des financements complémentaires ;
6. collecter et conserver l'information technico-économique produite par les acteurs du projet en vue de l'évaluation de ses impacts.



### **2.5.3 Le Comité de suivi est constitué des personnes suivantes :**

- 1 représentant du ministère de l'Économie et des Finances ;
- 1 représentant du ministère des Mines et de l'Énergie ;
- 1 représentant du ministère de l'Environnement ;
- 1 représentant du ministère de l'Industrie et de la Promotion du Secteur privé;
- 1 représentant du Fonds pour l'environnement mondial (Point focal opérationnel);
- 1 représentant de l'IEPF, agence d'exécution du projet ;
- 1 représentant de l'Association des banques et établissements financiers ;
- 1 représentant de l'opérateur chargé de la gestion du fonds ;
- 1 représentant de l'Association des ESEs.

Un président du comité de suivi est désigné par tous les membres statutaires. Celui-ci met en place un Bureau dont il assure la coordination des activités.

Lors de notre mission sur le terrain, nous avons constaté que ce comité ne s'est jamais réuni et qu'aucun prêt n'a été accordé par le BNI sur six dossiers présentés et cela après plus de 15 mois. Cette situation indispose les ESEs qui ont réussi à grands efforts de convaincre des clients d'entreprendre des projets.

### **2.6 Implication des intervenants**

Tous les intervenants consultés dans le cadre de cet exercice d'évaluation, ont fait un travail remarquable et très apprécié des récepteurs finaux. Le secteur public a joué un rôle de pilotage et d'observateur au cours de cette phase pilote afin de pouvoir orienter son implication dans la phase de déploiement du projet sur une plus grande échelle.

L'implication des ESEs, d'Econoler International et du CMCI est à souligner particulièrement. Ces trois types d'intervenants seront essentiels pour tout déploiement futur. En effet, une fois les clients convaincus du bien-fondé de l'approche, une validation technique suivie d'une validation financière s'imposent pour que le projet se concrétise. Enfin, un protocole de suivi (monitoring) doit être appliqué postimplantation afin d'avoir une lecture exacte des impacts réalisés par rapport à ceux qui étaient prévus.

### **2.7 Suivi et évaluation**

En ce qui concerne le suivi, on note un certain manque de rigueur au niveau de la vérification et la saisie des résultats finaux en terme d'investissements,

d'impacts énergétiques, financiers ou environnementaux des projets une fois les mesures implantées.

Ainsi, les fiches de projet devraient être mise à jour une fois que les mesures sont implantées et les résultats vérifiés afin de les intégrer au tableau de bord de tous les projets. Nous avons validé plusieurs données du tableau de bord pour avoir l'heure juste. Même si toutes les données n'ont pu être validées par défaut de pouvoir contacter l'interlocuteur détenant l'information, nous estimons que le tableau de bord reflète assez fidèlement la réalité.

Une donnée importante et absente de l'abondante documentation du projet est la durée de vie utile des mesures implantées, afin de calculer les économies d'énergie cumulatives ainsi que les réductions des GES. Dans certain cas la consommation de référence (base line) n'était pas assez documentée en terme de source et quantité d'énergie consommée pour apprécier l'importance relative des économies dépistées par les ESEs. Si, dans le futur, les clients proviennent du secteur industriel et que les économies sont de sources thermiques, cette donnée sera essentielle pour calculer la réduction des GES qui sont différents de ceux de l'électricité produite, en particulier de source hydraulique.

En ce qui concerne les activités d'évaluation, le projet a réalisé les trois évaluations de parcours, tel que prévu dans le « project brief », soit :

1. Évaluation technique à mi-parcours effectuée par le cabinet français ArchiMÉDES;
2. Évaluation comptable à mi-parcours par le cabinet Price Waterhouse;
3. Évaluation d'ensemble par le Fonds Mondial qui a jugé le projet satisfaisant.

Les trois évaluations de mi-parcours reflètent une appréciation généralement positive, même si le démarrage des activités des SES a accusé un certain retard par rapport au calendrier d'exécution pro format. Cette situation est principalement due à une conjoncture économique difficile, ce qui rendait l'appréciation des dimensions de pérennité et de reproduction quelque peu complexe sinon prématurée.

## **2.8. Circonstances particulières**

Depuis 1999 la Côte d'Ivoire a subi quatre tentatives de coup d'État. Depuis septembre 2002, en particulier, la République est aux prises avec un conflit interne qui a paralysé l'économie, divisé les responsables politiques et éclairés l'extrême polarisation de la société ivoirienne selon une lumière nouvelle, révélant des lignes de fractures ethniques, politiques et religieuses.

Cette conjoncture exceptionnelle a semé un climat d'incertitude et de méfiance qui a ralenti tout engagement dans des activités jugées innovatrices ou risquées. Les résultats du projet reflètent donc particulièrement bien cette situation et les efforts déployés par les ESE pour obtenir des contrats d'implantation sont d'autant plus louables.

Cette situation explique également l'absence d'institutions financières privées au projet. En plus d'être traditionnellement conservatrices, dans un climat économique difficile, ces dernières préfèrent se bâtir de fortes liquidités et prêter le moins possible. Si elles prêtent, les taux d'intérêt oscilleront entre 18 et 22 %, soit des taux qui affectent la rentabilité, ou rallongent la période de remboursement, des situations qui sont généralement inacceptables dans un climat d'incertitude. C'est également la raison pour laquelle nous observons un taux d'autofinancement et de mise de fonds des ESE aussi élevé.

## **2.9 Appréciation des capacités institutionnelles**

L'appréciation des capacités institutionnelles s'est effectuée en examinant les trois facteurs déterminants dans ce genre de projet, soit le financement, le support technique et la clientèle visée.

En ce qui concerne le financement, il est clair que le transfert de responsabilités du CMCI à la Banque Nationale Ivoirienne (BNI) ne s'est pas réalisé pour la simple raison que cette dernière n'est pas encore en mesure de traiter ce genre de dossier. Même si les modalités de financement ont fait l'objet d'échanges entre le CMCI et la BNI, le support technique est absent, ce qui empêche la BNI, selon ses dires, de procéder à l'analyse des dossiers soumis par les ESEs. En effet, depuis le transfert, six dossiers ont été soumis à la BNI dont un a été retiré pour être financé par le client et cinq autres sont demeurés sans réponse à ce jour.

Pour ce qui est du support technique et de la validation qui étaient offertes par Econoler, là encore il y a un vide qui a été créé, le transfert de connaissance ou de ce type d'expertise n'ayant pas été effectué pour rassurer les éventuels bailleurs de fonds de la viabilité technico-économique des projets soumis.

Enfin, en ce qui concerne les clients potentiels, il est clair que le secteur tertiaire privé est le plus prêt à recevoir ce genre de projet, en particulier les mesures qui touchent la consommation électrique. Pour le secteur industriel, les connaissances pratiques des ESEs ne sont pas encore suffisantes pour leur permettre d'offrir leurs services.

En ce qui concerne le secteur public et parapublic, seuls les établissements publics nationaux (ÉPN) et les établissements publics à caractère industriel et commercial (ÉPIC) pourraient bénéficier de ce genre de projet, puisqu'ils gèrent

leur propre budget d'exploitation et acquittent leur facture énergétique. La situation n'est pas la même pour les bâtiments publics qui ne paient pas leur facture énergétique, mais l'envoient au ministère de l'Économie et des Finances qui se charge, dans un exercice de centralisation, de régler la note avec la fournisseur d'énergie. Cette pratique semble être issue d'une exigence de la Banque Mondiale à propos de l'unicité des comptes d'état.

Ce genre de pratique ne constitue pas un milieu favorable à l'implantation de mesures d'économies d'énergie. En effet, le client doit avoir un responsable des équipements, payer sa facture et pouvoir partager les bénéfices de l'implantation de ce type de projet, trois facteurs actuellement absents dans les édifices publics. Une fois ces conditions réunies, les projets d'économies d'énergie pourraient être confiés aux compagnies privées qui ont la responsabilité de l'exploitation et de l'entretien de ces bâtiments, telles que COGIM et SEEE.

### **3. LA GESTION FINANCIÈRE DU PROJET**

La gestion financière du projet nous semble tout à fait adéquate. En effet, nous avons dressé le bilan qui suit en terme de documents de contrôle.

- CMCI a déposé treize (13) rapports de suivi budgétaire concernant les mouvements de trésorerie du fonds rotatif, dont le dernier date du mois de mars 2005.
- CMCI a créé deux comptes pour traiter des transactions, soit un compte appelé « A » avec la banque COFIPA pour la réception des fonds du fonds rotatif et le financement des projets et, un fonds « B » avec la banque BIAO pour l'encaissement des remboursements et l'acquittement de frais bancaires et diverses rémunérations.
- Des confirmations bancaires de certaines transactions et des relevés de soldes étaient toujours annexées aux rapports.
- L'IEPF a effectué une vérification comptable de mi-parcours qui n'a relevé aucune anomalie.
- Enfin au niveau des mauvaises créances, nous avons reconstitué l'utilisation des fonds jusqu'au 30 mars 2005 et estimons que le niveau de mauvaises créances est acceptable, surtout compte tenu des circonstances.

**Tableau 5. Utilisation des fonds au 30 mars 2005**

Activité	FCFA
Fonds rotatif disponible	246 646 302
Emprunts sollicités	418 760 521
Emprunts accordés	324 396 518
Emprunts décaissés	237 803 560
Capital à échéance appelé	158 414 071
Intérêt appelé	53 508 779
Capital recouvert	74 497 566
Capital en souffrance	83 916 505*
Intérêt recouvert	29 014 522
Intérêt en souffrance	24 494 257*
Capital à appeler	79 389 489
Intérêt à appeler	17 812 560
Probabilité de capital en souffrance à la fin du projet (selon CMCI)	7 038 949 (3 % du capital)
Probabilité d'intérêt en souffrance à la fin du projet (selon CMCI)	1 781 256 (2 % des intérêts)

\* Il s'agit de 2 ESE (ISE et COGIM). Des ententes de modalités de remboursement ont été conclues avec ISE et une autre doit être initiée sous peu avec COGIM qui n'a pas encore désigné un interlocuteur suite à sa réorganisation administrative.

#### 4. SOMMAIRE DES LEÇONS TIRÉES DU PROJET

- Les taux de réalisation des objectifs du projet présentés au tableau 3 démontrent que deux objectifs sur quatre ont été atteints, voir même dépassés, si on exclut l'objectif de réduction du CO<sup>2</sup> qui est intimement lié à celui des économies d'énergies.
- Les objectifs, en terme d'économie d'énergie et de réduction de GES, fixés lors de la conception du projet, n'ont certes, pas été atteints. Ces objectifs étaient toutefois estimés de façon grossière faute de données de marché, alors que la situation d'instabilité économique du pays n'a pas non plus contribué à créer un climat favorable à l'implantation d'une approche innovatrice. Cette situation incite à la prudence lors de la comparaison des résultats atteints versus les objectifs fixés en début du projet.
- Pour conclure au niveau de l'atteinte des objectifs, nous croyons donc que, compte tenu de tous les éléments qui ont joué en défaveur du projet, les résultats obtenus à ce jour doivent être considérés comme un très bon début.

- Par ailleurs, la décision de terminer le projet et de le transférer à une autre structure organisationnelle financière, sans s'être assuré au préalable que les capacités de transfert étaient en place, a créé un certain tort au déploiement du projet et sa progression vers sa pérennité. En effet, cette décision a transmis un mauvais signal dans le marché autant au niveau des clients potentiels que des bailleurs de fonds privés qui, même s'ils se sont montrés timidement intéressés, exigent des garanties qui ne peuvent leur être accordées pour l'instant.
- Les deux ESEs encore opérationnelles continuent toutefois à développer des affaires tant bien que mal avec les moyens du bord qu'ils possèdent. Ils réussissent à obtenir des commandes supplémentaires de clients satisfaits qui possèdent un parc immobilier important et financent l'installation des mesures par les fournisseurs d'équipements qui leur accordent une certaine marge de crédit.
- Toutefois, il est définitivement trop tôt pour conclure qu'il y a pérennisation et transférabilité. Certains éléments ou composantes du projet, tels que la constitution de dossiers techniques, les propositions aux clients, les montages financiers, etc. pourraient être transférés. Pour convaincre d'autres marchés ou pays que l'approche est bonne, il faudra, selon nous, constituer un portefeuille plus important de projets réalisés.

#### **4.1 Les scénarios de fin de projet**

À la lueur de l'analyse des résultats du projet, du rôle des différents intervenants et du contexte d'implantation, nous proposons deux scénarios possibles avec nos recommandations. Les deux scénarios tiennent compte du fait que deux des quatre ESEs sont encore actives et auront besoin d'apport de capitaux neufs pour élargir leurs champs d'action avec des clients déjà intéressés à leurs services. Par exemple, CI Telecom aurait quelques 80 bâtiments à examiner après avoir pris connaissance des résultats des 4 premiers. Mais la situation précaire de l'entreprise l'empêche de débloquer des fonds propres pour investissement, d'où la nécessité de ranimer le fond rotatif au plus vite.

##### **4.1.1 Poursuite des opérations avec un volet formation dont la finalité est modifiée**

**Le premier volet** de ce scénario consiste à ranimer le fonds rotatif en le confiant à nouveau au CMCI qui a démontré ses connaissances et son expertise pour ce genre d'activité. Le CMCI pourra ainsi autoriser de nouveaux prêts à même le fonds rotatif et poursuivre ses activités de recouvrement. Le fonds devrait être réanimé pour une période minimale de 4 ans.

**Le second volet** de ce scénario consiste à prolonger également le rôle du consultant international, en l'occurrence Econoler International, afin qu'il puisse former de nouvelles ESEs mais dans un mode de retrait progressif. Nous proposons par ailleurs que le consultant international sélectionne une personne ou un bureau d'études local à titre de candidat pour une formation plus poussée. Cette personne physique ou morale pourra se substituer à Econoler International afin d'offrir les services de validation technico-économique au CMCI ou à toute autre institution financière qui s'intéresserait à ce type de financement, incluant l'institution bancaire pressentie, soit la BNI.

Ainsi, après une période d'environ 2 ans, Econoler International pourrait se retirer du projet après avoir formé des nouvelles ESEs et assurer la présence locale d'une expertise en matière de validation technico-économique. La ressource toute désignée pour ce genre de travail serait idéalement un ou des employés du Bureau des économies d'énergie rattaché au ministère de l'Énergie, sinon une entreprise privée qui serait rémunérée pour ses services et financée à partir d'une légère majoration des taux d'intérêt chargés aux clients.

Dans ce scénario, les clients privés du secteur tertiaire ainsi que les EPN et les EPIC seront des candidats tout indiqués, alors que pour les bâtiments publics administrés de façon centralisée, ils devront passer par des phases de démonstration (en débutant par exemple par l'édifice qui abrite la BNI et le ministère de l'Économie et des Finances), ou en confiant les travaux à des entreprises d'entretien qualifiées avant d'arrimer le tout avec la BNI.

Dans ce scénario, une partie du fonds servira à faire des prêts et l'autre à couvrir certains frais, tels que des salaires pour l'administration du fonds rotatif, les services dégressifs d'Econoler International ainsi que quelques frais de déplacement et de promotion.

#### **4.1.2 Convertir le fonds rotatif en fonds de garantie doublé d'un volet formation**

Le second scénario consiste à convertir le fonds rotatif en fonds de garantie pour les emprunts contractés par le ESEs. En supposant que le montant disponible pour la garantie serait de 300 000 \$US et que l'entente stipule que la garantie couvrirait un maximum de, disons, 20 % des mauvaises créances, cette garantie pourrait générer des capitaux de l'ordre de 1 500 000 \$US qui constitueraient le nouveau niveau du fonds rotatif.

Une telle disponibilité de fonds, pour une période minimale de 4 ans, devrait contribuer à une certaine pérennité du projet puisqu'on devrait s'attendre à un nombre plus élevé de projets dont certains proviendront espérons-le, du secteur industriel. Le CMCI poursuivrait également ses activités de recouvrement alors que d'autres institutions financières intéressées pourraient avoir accès à cette

garantie également sous l'avis d'un comité qui examinerait régulièrement l'état des mauvaises créances, le cas échéant, et émettrait ses recommandations au sujet de l'application ou non de la garantie.

Le second volet de ce scénario serait identique à celui décrit dans le premier scénario, au niveau de l'implication d'Econoler International et du centre d'expertise et de la validation technico-économique. Si de nouveaux fonds ne sont pas disponibles pour cette activité de support, nous recommandons d'utiliser une partie du fonds rotatif à cet effet.

#### **4.1.3 Terminer le projet**

Le troisième scénario consiste tout simplement à terminer le projet tout en poursuivant les efforts de récupération des montants en souffrance et remettre les sommes en cause à qui de droit, puisqu'il s'agit d'un don.

Cette hypothèse est la moins attrayante car, sans soutien financier et caution technique aux institutions financières, non seulement des nouvelles ESEs ne verront pas le jour, mais les deux restantes et les deux dormantes sont condamnées à disparaître à court sinon à moyen terme. Ceci constitue une mauvaise note à l'approche ESE advenant la tentation d'essayer à nouveau dans quelques années. À notre connaissance, cela n'est pas la première tentative du genre en Côte d'Ivoire, mais elle risque d'être la dernière si on ne persévère pas un peu plus, surtout en tenant compte de la conjoncture défavorable.

#### **4.2 Recommandations**

Nous recommandons le second scénario qui sera générateur d'investissements plus importants avec une notion de partage de risques mieux distribuée entre les parties. La BNI, en tant qu'institution consacrée au développement, pourrait prendre la relève à la lueur des résultats de l'option retenue.

Dans de telles circonstances, la conception du projet initial devrait être revue dans une perspective de prolongation et de modification d'orientation du projet en fonds de garantie avec transfert d'expertise progressif au niveau du support technique. À notre avis, les membres du comité de pilotage ou de suivi sont les mieux placés pour s'acquitter de cette tâche.

Enfin, par souci d'uniformité et pour des besoins d'évaluation future, nous proposons, en annexe 8, un formulaire de saisie pour tous les projets en mode chronologique, c'est-à-dire la proposition initiale et les résultats réels.



## LES ACRONYMES

AÉ	Agence d'Exécution
AÉL	Agence d'Exécution Locale
AIF	Agence Intergouvernementale de la Francophonie
BM	Banque Mondiale
BNI	Banque Nationale d'investissement
CI	Consultant International
CIE	Compagnie Ivoirienne d'Électricité
CMCI	Crédit Mutuel de la Côte d'Ivoire
CP	Comité de Pilotage
ÉPIC	Établissements publics à caractère industriel et commercial
ÉPN	Établissements publics nationaux
ESE	Entreprises de Services Écoénergétiques
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
IEPF	Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie
RCI	République de la Côte d'Ivoire

## LES ANNEXES

### ANNEXE 1 Les indicateurs de performance

Les tableaux qui suivent, présentent les indicateurs de performance par objectifs et activités du projet, tels que définis dans le document « Medium-sized Project Brief » présenté par l'IEPF datant du 15 mars 2000.

#### Réalisation des activités relatives à l'objectif # 1 du projet

Objectif et activités prévues	Tâche	Indicateur de performance	Réalisations
<b>1. Initier et supporter une offre de service crédible</b>	AÉ	Nombre de ESEs créés	4 ESEs créées : ECA, ISE, COGIM, SEEE
1.1 Sélectionner les ESE potentielles	AÉ/CI	Nombre et types de ESEs sélectionnées	2 ESEs de type grande entreprise (COGIM et SEEE) et 2 de type petite entreprise (ECA et ISE)
1.2 Aider les ESEs à démarrer leurs activités	AÉ/CI	Rapport des activités de support	Les 4 ESE ont reçu un appui administratif et un support technique pour le démarrage de leurs affaires de la part de l'IEPF et des consultants (Econoler Int., CMCI)- Tous les rapports finalisés sont disponibles.
1.3 Financer les frais d'installation des ESEs	AÉ/AÉL	Contrats de support financier avec les ESEs	Chaque ESE a reçu de l'IEPF 10 000 \$ US dont 7 500 \$ US en novembre 2000 et 2 500 \$ US en septembre 2001. Les contrats ont été signés entre l'IEPF et les ESEs avant le décaissement des 2 tranches de subventions.
1.4 Renforcer les capacités des ESEs	AÉ/CI	Nombre de participants et heures de formation	Econoler International a procédé à la formation des techniciens des 4 ESE ainsi que d'autres personnes chargées de suivre le projet. Le compte rendu détaillé des formations se trouve à l'annexe 1 du rapport final sur la mise en œuvre – Année 5 daté du mois de décembre 2004. La liste des participants

Objectif et activités prévues	Tâche	Indicateur de performance	Réalisations
			à ces ateliers de formation, au nombre de 15, est versée en annexe 4 du présent rapport. Le nombre total d'heures de formation est de 150. 20 jours ouvrables à raison de 7,5 h, soit 150 h au total, réparties sur 2 semaines de formation données en juin et août 2001.
1.5 Aider les ESEs à développer leurs plans d'affaires	AÉ/CI	Plans d'affaires autorisés par le CP	Démarré en sept. 2000 et achevé en fév. 2001 Les 4 ESE ont reçu de la part de Econoler International un appui pour l'élaboration de leurs plans d'affaires, condition nécessaire pour bénéficier de la subvention de démarrage. 1 plan d'affaires a été préparé par chaque ESE avec le support d'Econoler International, soit 4 au total. Chaque plan d'affaires a fait l'objet de bonification lors de la préparation et l'actualisation, notamment au mois d'août 2001 pour certaines ESEs.
1.6 Supporter les activités des ESEs	AÉ/CI	Nombre de jours d'assistance sur le terrain	- 55 projets présentés - 34 projets approuvés Parmi les 34 projets approuvés, 28 ont été implantés soit : - 14 projets à l'aide du fonds rotatif - 14 projets ont été financés par les clients - nombre de jours : Année 2000 : 70 Année 2001 : 70 Années 2002 : 45

Légende :

AÉ : Agence d'exécution  
 CI : Consultant international  
 AÉL : Agence locale d'exécution  
 CP : Comité de pilotage (Liste en annexe 3)  
 BM : Banque mondiale

**Réalisation des activités relatives à l'objectif # 2 du projet**

Objectif et activités prévues	Tâche	Indicateur de performance	Réalisations
<b>2. Susciter et maintenir la demande en services écoénergétiques</b>	AÉ/CI	Nombre de clients potentiels	Contacts et sensibilisation d'environ 200 clients potentiels réunis à l'occasion d'ateliers d'information
2.1 Sensibiliser les consommateurs des secteurs industriels et tertiaires sur les activités des ESEs	AÉ/CI	Nombre de séminaires, contenu et présences	<p>À l'occasion des trois premières réunions du comité de pilotage, les responsables du projet ont organisé :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Quelques 200 visites dans les entreprises privées considérées comme clients potentiels</li> <li>- 1 séminaire de lancement de projet réunissant 100 participants</li> <li>- 3 ateliers d'information réunissant des clients potentiels, les ministères et médias. Nombre de participants : 200</li> <li>- 8 émissions de télévision nationale pour expliquer le principe des ESEs</li> <li>- 7 entrevues sur les ondes des radios nationales et internationales</li> </ul>
2.2 Enrôler d'autres partenaires dans le projet	AÉ/CI	Liste des partenaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'équipe de mise en œuvre du projet a mené des activités visant plusieurs acteurs institutionnels, notamment les ministères susceptibles d'apporter un appui au projet. Elle a ensuite recherché le partenariat des bailleurs de fonds dont : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une série d'institutions présentes lors de l'atelier sur le financement des projets ESE (août 2000)</li> <li>- Rencontres avec l'APDF et la SFI (août 2000 - mars 2001)</li> <li>- Rencontre avec la BAD (juin / octobre 2001)</li> </ul> </li> </ul>

Objectif et activités prévues	Tâche	Indicateur de performance	Réalisations
			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rencontre avec la SGBCI (novembre 2001)</li> <li>- Rencontres avec OIKO Crédit (mars 2001)</li> <li>- Rencontres avec ECOBANK et BICICI (mars -octobre 2001 ; avril 2002)</li> <li>- Rencontre avec le représentant de E&amp;CO (août 2000).</li> <li>- À la fin du projet aucun partenaire financier n'avait encore accepté de participer au projet.</li> </ul>
2.3 Diffuser les résultats du projet	AÉ/CI	Liste des cas-types	<p>Une douzaine de fiches de suivi de projets implantés ont été produites et versées en annexe 5 du rapport final du CI. Pas de cas-type écrit, seulement des présentations de 3 ESE de leurs réalisations avec les témoignages des clients bénéficiaires (atelier 6 juin 2003) Le Consultant international a fait des synthèses globales qui ont été utilisées lors des ateliers de mises en marché en 2001 et 2002 ainsi que lors de l'atelier d'information du public : juin 2003</p>

### Réalisation des activités relatives à l'objectif # 3 du projet

Objectif et activités prévues	Tâche	Indicateur de performance	Réalisations
<b>3. Mobiliser des ressources financières durables</b>	AÉ/CI	Investissements totaux	1 868 863 039 FCFA
3.1 Mettre en place le fonds rotatif auprès de l'agence d'exécution déléguée	AÉ/AÉL	Historique des fonds disponibles du fonds rotatif	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le 14 décembre 2000 : 1<sup>er</sup> virement de 200 000 \$US (147 047 296 FCFA).</li> <li>- Le 7 octobre 2003 ; virement de 174 000 \$US additionnel, soit (99 415734 FCFA).</li> <li>Intérêts perçus:3 351 694 FCFA</li> </ul>

Objectif et activités prévues	Tâche	Indicateur de performance	Réalisations
3.2 Rechercher les financements privés	AÉ/CI	Investissements de sources externes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les sommes provenant de sources externes sont exclusivement de l'auto-financement pour une somme de 1 631 059 479 FCFA, soit 87% des investissements totaux.</li> <li>- Depuis la fin du projet, six (6) projets ont été déposés auprès de la BNI, pour poursuivre l'activité sans résultat pour l'instant. Un des projets (BICICI) a été retiré et autofinancé par le client.</li> </ul>
3.3 Mettre en œuvre le concept de « tiers investisseur »	AÉ/CI	Liste des contrats de financements des ESEs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sur 28 projets implantés, 14 ont fait l'objet de contrats de financement provenant du fonds rotatif avec le CMCI, alors que les 14 autres ont fait l'objet de contrats directement avec les clients bénéficiaires.</li> </ul>
3.4 Diffuser les bonnes pratiques au plan financier	AÉ/CI	Liste des cas-types	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les informations et cas-types sur les bonnes pratiques ont été diffusés à l'occasion des missions et ateliers spécifiques orientés vers le financement. Les cas-types ont été présentés lors de l'atelier du 6 juin 2003.</li> </ul>

#### Réalisation des activités relatives à l'objectif # 4 du projet

Objectif et activités prévues	Tâche	Indicateur de performance	Réalisations
<b>4. Gestion du projet</b>	CP	Rapports d'activités	<p>De nombreux rapports ont été produits par les différents intervenants illustrant l'évolution de l'implantation du projet depuis sa création jusqu'à sa date de terminaison.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les comptes rendu des réunions du comité de pilotage qui s'est réuni 6 fois</li> <li>- Les rapports du consultant international (Econoler</li> </ul>

Objectif et activités prévues	Tâche	Indicateur de performance	Réalisations
			International) - Le rapport de l'agence d'exécution locale (CMCI). - Les rapports synthèse de l'agence d'exécution (IEPF) - Les rapports de certaines ESEs
4.1 Conception du projet	BM	Débloquer les fonds de tous les partenaires	- La conception du projet fut terminée au mois d'avril 1999. - Les fonds ont été débloqués par tranches, débutant le 14 décembre 2000 et se terminant le 7 octobre 2003. - Les premiers décaissements datent du mois de décembre 2001 et se sont terminés en octobre 2003.
4.2 Constitution d'un comité de pilotage	BM	Organigramme du comité de pilotage	- Le comité de pilotage fut constitué au mois d'avril 2000. - L'organigramme du projet est versé en annexe du document de synthèse du projet ESE produit par l'IEPF datant du mois d'octobre 2004.
4.3 Constitution de l'agence d'exécution locale.	AÉ	Termes de référence de l'AÉL	- L'agence d'exécution (IEPF) fut constituée au mois d'avril 1999. - L'agence d'exécution locale (CMCI) fut constituée en mars 2000. - L'existence du document contenant les termes de référence pour le recrutement de l'agence d'exécution locale rédigé par l'IEPF a été vérifiée.
4.4 Retenir les services d'un consultant international	AÉ	Termes de références du CI	- Le consultant international (Econoler International) fut recruté au mois de mai 2000. - L'existence du document contenant les termes de référence pour le recrutement du consultant international datant du a été vérifiée.
4.5 Superviser le projet	BM	Rapport du comité directeur	- L'IEPF a assuré la mise en œuvre et le suivi du projet en continu. - Le comité de pilotage s'est

Objectif et activités prévues	Tâche	Indicateur de performance	Réalisations
			réuni à 6 reprises et les comptes rendu de toutes ces réunions sont disponibles.

**Réalisation des activités relatives à l'objectif # 5 du projet**

Objectif et activités prévues	Tâche	Indicateur de performance	Réalisations
<b>5. Évaluation et vulgarisation des résultats</b>	CP	Rapport d'évaluation	- Le présent rapport présente l'évaluation finale du projet. - En cours d'implantation, le projet a subi 3 évaluations de parcours : soit une technique, une financière et une d'ensemble.
Évaluer les résultats du projet	BM	Comparaison des résultats finaux avec les objectifs	- La comparaison des résultats finaux avec les objectifs est présentée au tableau 4 du présent rapport.
Produire un rapport sur le projet	BM	Rapport du comité de pilotage	- Le dernier compte rendu de la réunion du comité de pilotage qui s'est tenu le 11 mars 2004 à Abidjan contient toutes les informations de fin de projet ainsi que certaines pistes d'orientation pour la suite du projet.
Vulgariser les résultats du projet	BM	Matériel de vulgarisation	- Le projet a généré une série de cas-type et de rapports illustrant les résultats obtenus pour fins de sensibilisation et promotion.



## **ANNEXE 2 Les documents consultés**

1. Energy Efficiency Service Market Côte d'Ivoire. Medium Sized Project Brief, presented by IEPF, March 5th, 2000.
2. Projet de développement d'entreprises de services écoénergétiques en Côte d'Ivoire : Document de synthèse de projet, IEPF, Octobre 2004.
3. Projet de développement des entreprises de services écoénergétiques en Côte d'Ivoire, rapport final, CMCI, Mars 2005.
4. Projet de développement d'entreprises de services écoénergétiques en Côte d'Ivoire, Econoler International, Décembre 2004.
5. Rapport de validation technique et financière après les opérations d'économie d'énergie, Telecom Adjame, Cabinet ISE, Mars 2004.
6. Synthèse de la participation du projet « de développement des services écoénergétiques en Côte d'Ivoire », Cabinet ISE, Décembre 2004.
7. Évaluation de mi-parcours par le FEM, M. Jarles Hastard, Senior Monitoring and Evaluation Coordinator, Août 2002.Évaluation du projet de Développement des Entreprises Écoénergétiques en Côte d'Ivoire, Rapport intermédiaire d'évaluation, Cabinet ArchiMEDES, Avril 2002.
8. Rapport des vérificateurs, Décembre 2002. Price Waterhouse
9. Des cas-types et les documents promotionnels pour les ateliers de sensibilisation.
10. Rapport de la 6<sup>e</sup> réunion du comité de pilotage, Abidjan, tenue le 11 mars 2004, Jean Pierre Ndoutoum.
11. Brochure marketing du projet ESE
12. Modèle de la lettre d'approbation type d'étude de faisabilité.
13. Compte rendu synthèse de la formation du 15/09/2000
14. Attestations de formation
15. Compte rendu de la mission # 1 du 21/07/2000
16. Compte rendu de la mission # 2 du 13/09/2000
17. Plans d'affaires des 4 ESEs.

### ANNEXE 3 Les personnes interviewées et leurs fonctions

Nom / Titre	Organisme
Jean-Pierre Ndoutoum Responsable de programme	IEPF
Dr. M'Gbra Nguessan Directeur Afrique Subsaharienne	Econoler International
Pierre Langlois Président	Econoler International
Aka Gnoumon Directeur Général	CMCI
Kouamé Akpindrin Chef de service exploitation	CMCI
Hahiri Saboa Guillaume Chef comptable	CMCI
Fredéric N'DA Mougo Komenan	Ministère de l'Industrie et du Développement du Secteur Privé– RCI
Alexandre Eddy Simon Directeur de l'Énergie	Ministère d'État, Ministère des Mines et de l'Énergie - RCI
N'Diaye Ousmane Directeur	Experts Conseils Associées (ECA)- RCI
Edmond Coffie Secrétaire Général	SEEE – RCI
Amadou Camara Directeur Général	SEEE – RCI
Kacou Adalé Directeur adjoint, Maintenance	SEEE – RCI
Ernets Kohouo Responsable Administration Générale	BICIC - RCI
Michel Fava Secrétaire Général	BICIC - RCI
Pr. Seka Seka Joseph Directeur	Ministère d'État, Ministère de l'Environnement
Seye Bi Gouré Henri Directeur général	ISE
Chantal Hervé Directeur financier	Côte d'Ivoire Telecom
Mme KONE-BAKAYOKO Alimata Économiste	BNI – Point focal opérationnel du FEM
Augustin Kouassi ASSALÉ Directeur d'exploitation	BNI
Max Ange-Didier DJECKETH Chargé d'affaire	BNI
Blaise OUFFOUE KOFFI Directeur des opérations	BNI

#### **ANNEXE 4 Les membres du comité de pilotage**

- **Banque nationale des Investissements (BNI)**
  - M. Victor NEMBELESSINI-SILUÉ, Président Directeur général
  - Mme Alimata KONÉ, Point focal opérationnel du FEM
  - M. Charles AGUI
- **Agence Ivoirienne de coopération francophone (AICF)**
  - Mme Reine OGOU, Conseiller
- **Banque mondiale**
  - M. Richard A. DOFFONSOU, Economiste
- **Ministère de l'Énergie**
  - M. Simon EDDY, Directeur de l'Industrie
  - M. Pacôme N'CHO
- **Ministère de l'Industrie et du Développement du secteur privé**
  - M. Mougo KOMENAN, Directeur de l'Énergie
  - M. Mamadou TIAMELA
- **Ministère de l'Environnement et du Cadre de vie**
  - Mme Nasséré KABA
  - M. Gouganou KOPIEU
  - M. Joseph SEKA SEKA
  - M. Jean BELLÉ
- **Crédit Mutuel de Côte d'Ivoire (CMCI)**
  - M. Gnoumon AKA, Directeur général
  - M. KOUAMÉ
- **Cabinet ISE**
  - M. Henri SEYE BI GOURÉ, Directeur général
  - Mme. Pauline KOFFI
- **Cabinet ECA**
  - M. Ousmane NDIAYE, Directeur général
- **COGIM-TECNOA**
  - M. Émile Yebouet,
- **ECONOLER International**
  - M. M'Gbra N'GUESSAN, Directeur des projets
- **IEPF**
  - M. Sibi BONFILS, Directeur adjoint
  - M. Jean-Pierre NDOUTOUM, Responsable de programme

## **ANNEXE 5 Bénéficiaires de la formation – activité 1.4**

### ESE (9 personnes)

- Ndiaye Ousmane (M.), Ingénieur, Directeur ECA
- Bakimissa Gonnard (M.), Ingénieur, ECA
- Djamah Alexis (M.), Ingénieur, ECA
- Seye Bi Gouré Henri (M.), Ingénieur, Directeur ISE
- Cakpo Codjo (M.), Ingénieur, ISE
- Yéboué Émile (M.), Ingénieur, COGIM TECNOA
- Séka Patrice (M.), Ingénieur, COGIM TECNOA
- Kouadio Koffi Toussaint (M.), Ingénieur, SEEE
- Amontchi Yapi (M.), Technicien, SEEE

### CMCI (Agence d'exécution déléguée) (4 personnes)

- Aka Gnoumon (M.), Économiste, Directeur CMCI
- Kouamé Akpindrin (M.), Comptable, CMCI
- Mia Ehui, (M.), Comptable, CMCI
- N'Zébo Francis, (M), Comptable, CMCI

### Autres bénéficiaires de la formation (2 personnes)

- Gédéon Chaffa (M.), Enseignant, auditeur libre
- Christiane Bikpo (Mlle), Comptable, auditrice libre

## ANNEXE 6 Calendrier d'exécution des activités

Évènement	Date
Signature de l'entente Banque Mondiale / IEPF	15 juin 1999
Sélection des ESEs	9 septembre 1999
Transfert des fonds à l'IEPF 407 000 \$US	Mars 2000
Recrutement d'Econoler International	Mars 2000
Démarrage officiel du projet à Abidjan et première réunion du Comité de Pilotage	Avril 2000
Formation des ESEs : 2 premières semaines	Juin 2000
Formation des ESEs : 2 dernières semaines	Août 2000
Versement de 7 500 \$US à chaque ESE pour équipement	Novembre 2000
Versement d'une première tranche du fonds rotatif de 200 000 \$US au CMCI	14 décembre 2000
Élections et coups d'État (arrêt des activités durant 4 mois)	Octobre 2000 à janvier 2001
Transfert de fonds à l'IEPF 85 000 \$US	Janvier 2001
Conférence de lancement et de sensibilisation	2 mars 2001
Validation des dossiers des ESE	Avril 2001
Atelier de mise en marché des ESE	Juin 2001
Versement complémentaire de 2 500 \$US aux ESEs	Octobre 2001
Deuxième réunion du Comité de Pilotage à Abidjan	Novembre 2001
Évaluation technique par le cabinet ArchiMEDES	Mars 2002
Troisième réunion du Comité de Pilotage à Abidjan	Avril 2002
Résolution de repousser la date de fin de projet d'un an	Avril 2002
Évaluation par le FEM	Juillet 2002
Évaluation comptable du cabinet Price Waterhouse	Décembre 2002
Quatrième réunion du Comité de Pilotage par vidéoconférence entre Washington et Abidjan	Mars 2003
Transfert de fonds à l'IEPF 237 500 \$US	Avril 2003
Versement d'une seconde tranche du fonds rotatif de 174 000 \$US au CMCI	7 octobre 2003
Cinquième réunion du Comité de Pilotage par vidéoconférence entre Washington et Abidjan	Octobre 2003
Arrêt des prêts accordés par le CMCI par résolution du comité de pilotage	Octobre 2003
Sixième et dernière réunion du Comité de Pilotage à Abidjan	Mars 2004
Recrutement d'un consultant pour l'évaluation finale du projet	Octobre 2004
Dépôt du rapport final d'évaluation par le Bureau d'Études Zariffa Inc.	Août 2005

## ANNEXE 7 Tableau de bord des projets

### Tableau de bord des résultats du projet au 31 décembre 2004

ESE	Clients	STATUT	Économies		CO <sup>2</sup> T/an 0,0002745	Source de financement	Investissements réalisés FCFA				Cons /an KWh	Économies KWh %	Vie ans	PRI Années	
			KWh/an	FCFA/an			Total	Part du Fonds	Part des ESE	Autofinancé					
ECA	1. RTI	Abandonné				Fonds rotatif prévu									
	2. Université Abobo	Achévé	170 000	14 060 000	47	Fonds Rotatif accordé	28 887 760	13 387 760	3 000 000	12 500 000	648 000	26,23%	nd		
	3. Postel 2001	Achévé	2 200 000	98 000 000	604	Auto-financement	91 000 000	0	11 000 000	80 000 000	nd		nd	1,08	
	4. CHU Cocody	Abandonné	0	0		Fonds rotatif prévu									
	5. CEGEX	Abandonné	0	0		Fonds rotatif prévu									
	6. BICICI Tour	Achévé	0	16 161 039	0	Auto-financement	24 589 081			24 589 081	nd		nd	0,66	
	7. BAD	Achévé à 70%	4 322 000	215 600 000	1 186	Auto-financement	828 000 000		0	828 000 000	nd		nd		
	8. Hôtel Président Yakro	En attente BNI				Demande à la BNI									
<b>ST</b>			<b>6 692 000</b>	<b>343 821 039</b>	<b>1 837</b>		<b>972 476 841</b>	<b>13 387 760</b>	<b>14 000 000</b>	<b>945 089 081</b>					0,35
ISE	1. SIM Ivoiris (facturation)	Achévé	0	4 882 000	0	Auto-financement	1 464 600			1 464 600	nd		0	3,33	
	2. SIM Ivoiris (Siège)	Achévé	656 320	28 405 492	180	Fonds Rotatif accordé	23 278 342	11 700 000	11 578 342	0	1 154 000	56,87%	10	1,22	
	3. CI Télécom (facturation)	Achévé	0	60 000 000	0	Auto-financement	18 000 000			18 000 000	nd		0	3,33	
	4. CI Télécom République	Achévé	164 078	10 525 077	45	Fonds Rotatif accordé	29 845 000	29 845 000		0	2 300 000	7,13%	10	0,35	
	5. Direction de l'Energie	Achévé	0	11 400 000	0	Fonds Rotatif accordé	5 874 760	3 900 000	1 974 760	0	nd		5	1,94	
	6. CI Télécom KM4	Achévé	751 140	30 763 396	206	Fonds Rotatif accordé	94 649 091	49 540 800	45 108 291	0	2 266 000	33,15%	10	0,33	
	7. CI Télécom Banco	Achévé	269 000	16 169 483	74	Fonds Rotatif accordé	33 773 100	22 000 000	9 442 600	2 330 500	930 835	28,90%	10	0,48	
	8. CI Télécom Adjamé	Achévé	356 808	20 329 950	98	Fonds Rotatif accordé	40 294 353	20 000 000	6 811 595	13 482 758	838 935	42,53%	10	0,50	
	9. Orange (Imm. Lumière)	Achévé	323 541	21 634 238	89	Fonds Rotatif accordé	23 943 866	15 000 000	8 943 866	0	1 383 992	23,38%	10	0,90	
	10. Orange (Imm. Saha)	Achévé	143 740	7 200 000	39	Fonds Rotatif accordé	12 142 800	8 000 000	4 142 800	0	263 622	54,53%	10	0,59	
	11. Orange (facturation 2)	Achévé	0	19 256 243	0	Auto-financement	5 776 873			5 776 873	nd		10	3,33	
	12. SODECI (facturation)	En cours	0	240 000 000	0	Auto-financement	72 000 000			72 000 000					3,33
<b>ST</b>			<b>2 664 627</b>	<b>470 565 879</b>	<b>731</b>		<b>361 042 785</b>	<b>159 985 800</b>	<b>88 002 254</b>	<b>113 054 731</b>					1,30
COGIM	1. Blohorn (1)	Achévé	36 200	2 025 000	10	Auto-financement	5 683 000			5 683 000	nd		nd	0,36	
	2. Blohorn (2)	Achévé	45 000	667 000	12	Auto-financement	3 105 000			3 105 000	nd		nd	0,21	
	3. Shell	Achévé	905 000	16 420 000	248	Auto-financement	48 678 000			48 678 000	nd		nd	0,34	
	4. Premoto	Achévé	52 000	5 455 000	14	Fonds Rotatif accordé	14 226 249	5 000 000	2 826 249	6 400 000	304 036	17,10%	nd	0,38	
	5. Les Hévéas (1)	Achévé	269 000	12 720 000	74	Fonds Rotatif accordé	45 035 582	10 000 000	15 035 582	20 000 000	597 948	44,99%	nd	0,28	
	6. Les Hévéas (2)	Achévé	269 000	12 720 000	74	Fonds Rotatif accordé	45 035 582	10 000 000	15 035 582	20 000 000	597 948	44,99%	nd	0,28	
	7. Soira Ateliers Centraux	Abandonné	0	0	0	Fonds rotatif prévu	0								
	8. Gestoci	Abandonné	0	0	0	Fonds rotatif prévu	0								
	9. Palm-CI Ehania	Achévé	31 300	89 690 000	9	Fonds Rotatif accordé	250 000 000	30 000 000	100 000 000	120 000 000	nd		nd	0,36	
	10. Sogjexi	Abandonné	0	0	0	Fonds rotatif prévu	0								
	11. AMCI	Abandonné	0	0	0	Fonds rotatif prévu	0								
	12. LONACI	Abandonné	0	0	0	Fonds rotatif prévu	0								
<b>ST</b>			<b>1 607 500</b>	<b>139 697 000</b>	<b>441</b>		<b>411 763 413</b>	<b>55 000 000</b>	<b>132 897 413</b>	<b>223 866 000</b>					0,34
SEEE	1. BAD	Achévé	1 358 000	74 800 000	373	Auto-financement	65 170 000			65 170 000	nd		nd	1,15	
	2. AERIA	Achévé	3 182 000	130 428 000	873	Auto-financement	36 000 000			36 000 000	nd		nd	3,62	
	3. SGBCI Siège	Achévé	305 000	26 800 000	84	Fonds Rotatif accordé	14 920 000	9 430 000	5 490 000	0	nd		nd	1,80	
	4. SGBCI Vridi	Achévé	138 700	7 540 000	38	Auto-financement	3 790 000			3 790 000	nd		nd	1,99	
	5. Club Med Assinie	Achévé	10 000	13 867 600	3	Auto-financement	3 700 000			3 700 000	nd		nd	3,75	
<b>ST</b>			<b>4 993 700</b>	<b>253 435 600</b>	<b>1 371</b>		<b>123 580 000</b>	<b>9 430 000</b>	<b>5 490 000</b>	<b>108 660 000</b>					2,05
<b>Total</b>			<b>15 957 827</b>	<b>1 207 519 518</b>	<b>4 380</b>		<b>1 868 863 039</b>	<b>237 803 560</b>	<b>240 389 667</b>	<b>1 390 669 812</b>	<b>11 285 316</b>	<b>35,36%</b>	<b>8</b>	<b>0,65</b>	
\$ US	659	FCFA				\$2 835 907	\$360 855	\$364 779	\$2 110 273						
						100%	13%	13%	74%						
Objectif	4 ESE au départ 2 à la fin	Projets restants	Énergie KWh		1 CO <sup>2</sup> /an		Financement externe					% d'économies		PRI	
	2	40	40 000 000		8 000		50%					20%		< 1 an	
	Réalisé	28	15 957 827		4 380		87%					35,36%		0,65	
% réalisé	100%	70%	40%		55%		175%					15,36%		100%	

**ANNEXE 8 Formulaire de saisie de données**

ANNEXE 8		PROJET ESE								
<p align="center"><i>Cochez la case appropriées</i></p> <p>FORMULAIRE DE PROPOSITION INITIALE <input type="checkbox"/></p> <p>FORMULAIRE DE PROJET RÉALISÉ <input type="checkbox"/></p>				# de participant						
		Consommation d'énergie annuelle en date du :		J/M/an	Unité	Volume				
<p><b>Informations sur le client</b></p> <p>Nom</p> <p>Adresse</p> <p># et rue</p> <p>Ville</p> <p>Province ou état</p> <p>Téléphone :      Télécopieur:      Courriel :</p>		Source d'énergie	Gaz Naturel	Huile	Électricité	Charbon	Autre - spécifiez	Total		
		Unités	(m³)	(Litres)	MWh	Tonnes	(GJ)	FCFA		
		Quantités								
		Facture énergétique								
		<b>Financement proposé</b>		FCFA	%	<b>Modalité de remboursement des annuités</b>				
		ESE				Terme / ans				
		Institution financière				C& I / mois				
		Client				Taux				
		Autres - fournisseurs d'équipements								
		Total			100%					
<b>Brève description des mesures proposées</b>		Usage final visé par la mesure	Vie utile de la mesure en années	Type d'énergie visée	Économies d'énergies estimées par année (unités énergétique)	Économies monétaires par an	% d'économies d'énergie	% d'économies monétaires	Coût total de la mesure	Période retour simple sur l'investissement
1-										
2-										
3-										
4-										
<b>Information sur la ESE</b>										
<p>Nom</p> <p>Adresse</p> <p>Téléphone:      Télécopieur:      Courriel:</p> <p>Date du dépôt de la proposition (J/M/A)</p> <p>Responsable de l'étude:</p>										Page 1 of 1
						ESE formulaire #				
						Date de révision				